



## Prise de position

07.3010 Motion Philippe Müller

### **Encourager les mesures d'économie d'énergie dans les anciens immeubles**

(déposée au Conseil national le 6.3.2007)

#### 1. Enjeux

La motion demande au Conseil fédéral de prendre des mesures tendant à encourager, au travers d'allègements fiscaux, les rénovations énergétiques des anciens immeubles.

#### 2. Positions de la FRI et de l'USPI

La FRI et l'USPI soutiennent la motion.

#### 3. Motifs

Les bâtiments sont un facteur important de la consommation d'énergie sous toutes ses formes. Afin de favoriser la rénovation énergétique des immeubles, il importe de mettre en place des mesures incitatives.

Pour concilier les préoccupations économiques des propriétaires et le souci de ménager l'environnement, il est utile de passer par des allègements fiscaux ciblés plutôt que de recourir aux contraintes administratives et aux taxes nouvelles.

Lausanne, le 2 juin 2008-OF/KH/pa

#### Renseignements complémentaires :

Olivier Feller, secrétaire général de la FRI, 021 341 41 42

Olivier Rau, secrétaire général de l'USPI, 021 796 33 00

Kurt Howald, responsable de l'antenne fédérale FRI et USPI, 031 390 98 90 (Antenne fédérale FRI/USPI, Monbijoustrasse 14, CP 5236, 3001 Berne)